

**AVENANT À LA CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE À  
LA L3 « LETTRES », PARCOURS « LETTRES CLASSIQUES »,  
ENTRE L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE - LYON 2 ET L'ÉCOLE NORMALE  
SUPÉRIEURE DE LYON**

**Entre :**

**L'Université Lumière Lyon 2**

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel,  
86, rue Pasteur – 69365 Lyon Cedex 07  
Représentée par sa Présidente, Madame Isabelle VON  
BUELTZINGSLOEWEN

**D'une part,**

**Et :**

**L'École normale supérieure de Lyon,**

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel,  
15 parvis René Descartes – BP 7000 – 69342 Lyon Cedex 07  
Représentée par son Président, Monsieur Emmanuel TRIZAC ci-après  
désignée « ENS de Lyon »

**D'autre part,**

**Vu** le Code de l'éducation,

**Vu** la convention de partenariat relative à la L3 « Lettres » parcours  
« Lettres classiques » entre l'Université Lumière - Lyon 2 et l'École  
Normale Supérieure de Lyon (**2024-DF-1223**)

**Il a été convenu ce qui suit :**

**Article 1 : Objet**

Suite à la refonte de la licence de Lettres de l'Université Lyon 2 pour la  
période 2025-2027, l'article 2.1 de la convention est modifié comme  
suit :

**2.1 Scolarité**

Les normaliens ou normaliennes de l'ENS de Lyon inscrits en L3 «  
Lettres », Parcours  
« Lettres classiques » à la Faculté LESLA de l'Université Lumière  
Lyon 2 suivent l'ensemble de la formation à l'Université Lumière Lyon  
2, à l'exception des enseignements suivants :

*Au semestre 5 :*

- UE 5.2 : Latin 3A/4A et grec 3A/4A
- UE 5.3 : Antiquité au présent
- UE 5.5 : Langue vivante littéraire

*Au semestre 6 :*

- UE 6.2 : Latin 3B/4B et grec 3B/4B
- UE 6.3 : Les Humanités pour penser l'actualité
- UE 6.5 : Langue vivante littéraire

Ces enseignements seront remplacés par les cours suivants à l'ENS de Lyon, dans le cadre desquels les normaliens ou normaliennes de l'ENS de Lyon seront évalués :

*Au semestre 5 :*

- Pratique de la langue grecque *ou* Thème grec
- Pratique de la langue latine *ou* Thème latin
- Enjeux de l'édition de textes anciens (paléographie) *et* Critique moderne de textes anciens (groupes de lecture)

*ou* Introduction à la philosophie antique

*ou* Sciences de l'Antiquité : enjeux et débats *et* Critique moderne de textes anciens

- Langues (anglais, allemand, espagnol ou italien, au niveau correspondant aux cours dispensés à l'Université Lumière Lyon 2)

*Au semestre 6 :*

- Thème grec *ou* Pratique de la langue grecque
- Thème latin *ou* Pratique de la langue latine
- Enjeux de l'édition de textes anciens (paléographie) *et* Critique moderne de textes anciens (groupes de lecture)

*ou* Introduction à la philosophie antique

*ou* Sciences de l'Antiquité : enjeux et débats *et* Critique moderne de textes anciens

- Langues (anglais, allemand, espagnol ou italien, au niveau correspondant aux cours dispensés à l'Université Lumière Lyon 2)

Pour les complémentaires UE5.4 et UE6.4, les élèves de l'ENS choisiront, à chaque semestre, un cours de spécialisation à l'ENS et l'un des cours suivants proposés par l'Université Lumière Lyon 2 :

- UE 5.4 : « Initiation à la langue et à la littérature sanskrites » *ou* l'un

des enseignements  
de « Spécialisation littéraire » proposés dans le parcours de Lettres  
modernes au S5.

- UE 6.4 : « Antiquité tardive et Monde byzantin ».

Les normaliens ou normaliennes de l'ENS de Lyon ne seront pas  
convoqués aux sessions d'examen de Lyon 2 pour les cours dispensés à  
l'ENS. Les notes obtenues à l'ENS de Lyon, selon les modalités de  
validation propres à l'ENS, seront transmises par le secrétariat du  
service Études et Scolarité de l'École au secrétariat de L3 du  
département des Lettres de l'Université Lumière Lyon 2, qui les  
reportera dans le relevé de notes semestriel de ces élèves.

Les normaliens de l'ENS de Lyon inscrits en L3 « Lettres », Parcours «  
Lettres classiques » seront soumis au régime d'examen et à la charte  
des examens en vigueur à l'Université Lumière Lyon 2 pour l'obtention  
de leur troisième année de Licence, sous réserve des particularités  
instaurées au titre de la présente convention.

**À Lyon,** en deux exemplaires, le

**Signature des parties :**

<b>Pour l'Université Lumière Lyon 2,</b> La Présidente, Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN	<b>Pour l'École normale supérieure de Lyon,</b> Le Président, Emmanuel TRIZAC
---	--